



QUI PEUT EVALUER LA VALEUR DES MITSVOT ?

(PAR RABBI DAVID HANANIA PINTO CHLITA)

La Voie À Suivre

BEMIDBAR

523

31 Mai 2008

26 IYAR 5768

Publication

HEVRAT PINTO

Sous l'égide de

RABBI DAVID HANANIA

PINTO CHLITA

11, rue du plateau

75019 PARIS

Tel: 01 42 08 25 40

Tel: 01 48 03 53 89

Fax 01 42 06 00 33

www.hevratpinto.org

Responsable de publication

Hanania Soussan

*Dédié à la mémoire de
Esther Bachar Bat Avraham*

GARDE TA LANGUE !

Eloigne-toi d'un mauvais voisin

Il est interdit de vivre dans le voisinage de quelqu'un qui dit constamment du lachon hara, et à plus forte raison de s'installer avec lui pour écouter ce qu'il dit, même si l'on n'a pas l'intention de l'accepter, du moment qu'on tend l'oreille pour écouter. Il faut à plus forte raison se garder de fixer sa place à la synagogue à côté de quelqu'un qui dit du lachon hara, car outre le fait qu'il vous habituera à ce défaut de sans cesse parler des gens, cela provoquera aussi souvent qu'on omette de répondre « Amen yhié chemei rabba » et « barekhou ».

(*'Hafets 'Haïm*)

Dans l'ordre de lecture des parachiot de la Torah, on lit toujours la parachat Bemidbar avant la fête de Chavouot, comme le dit le Choul'han Aroukh (Orah 'Haïm 428, 4). Il faut donner une raison pour cette décision des Sages. Quel rapport y a-t-il entre la parachat Bemidbar et la fête de Chavouot ?

Le livre de Bemidbar commence par le verset : « Hachem parla à Moché dans le désert du Sinaï dans la Tente d'assignation le premier du deuxième mois, la deuxième année de la sortie du pays d'Egypte, pour dire. » Une question se pose d'elle-même : Pourquoi le verset précise-t-il où et quand Hachem a parlé à Moché, ce qui n'est le cas nulle part ailleurs ? Je voudrais l'expliquer d'après ce que dit Rabbeinou Be'hayé dans son introduction à cette paracha : Tous les actes de l'homme sont pesés, et D. évalue toutes les fautes, les plus graves comme les plus légères, et punit en fonction de la gravité de la faute. Il n'y a aucun oubli devant Lui, le jugement appartient à D., et il est impossible à l'homme de le connaître, car la puissance de son intelligence n'est pas très élevée, et il ne comprend pas comment Hachem pèse les actes des tsaddikim et des rech'aïm.

Le Rambam écrit dans le même ordre d'idées (Hilkhot Techouva 3, 2) :

« Un homme dont les fautes sont plus nombreuses que ses mérites meurt immédiatement dans sa faute, un état dont les fautes sont nombreuses est immédiatement détruit, et il en va ainsi du monde entier : si les fautes sont plus grandes que les mérites, il est immédiatement détruit. Cependant cette évaluation ne se fait pas selon le nombre des mérites et des fautes, mais selon leur importance. Certains mérites pèsent autant que plusieurs fautes, et certaines fautes pèsent autant que plusieurs mérites, seul le D. des esprits est en mesure de juger, et c'est Lui Qui sait comment on évalue les mérites et les fautes. »

La récompense est en fonction de la difficulté

Il n'y a donc aucun homme au monde qui connaisse la récompense des mitsvot, et comme l'enseigne la michna (Avot 2, 1) : « Sois attentif à une mitsva facile autant qu'à une mitsva importante, car tu ne connais pas la récompense des mitsvot. » Il n'y a aucune créature au monde qui ait la possibilité de peser les mitsvot par rapport aux fautes. Seul Hachem le peut. Cela ne dépend que de la difficulté qu'éprouve l'homme au moment où il accomplit cette mitsva, et cela, seul Hachem le connaît.

Il peut y avoir un riche qui donne mille pièces d'or en tsedaka, et un pauvre qui ne donne qu'une seule perouta, et pourtant le don du pauvre est plus important devant D. que celui du riche. Pourquoi ? Parce que le pauvre a donné de tout son cœur alors que le riche n'a pas donné de tout son cœur. C'est à ce propos que les Sages ont dit (Avot 5, 23) : « La récompense est en fonction de la difficulté. »

Se dévouer pour la Torah

Les Sages ont enseigné (Berakhot 20a) que Rav Papa a dit à Abayé : En quoi nos prédécesseurs étaient-ils

différents pour que leur soient faits des miracles, et en quoi sommes-nous différents pour que ne nous soient pas faits des miracles ? Si tu dis qu'ils étudiaient la Torah plus que nous, c'est impossible, car au temps de Rav Yéhouda on n'étudiait que l'ordre de Nézikin, alors que nous, nous étudions les six ordres de la Michna.

Et quand Rav Yéhouda arrivait au traité Ouktsin, à la michna où il est dit (Taharot 2, 1) : « La femme qui tasse un légume dans la marmite », et certains disent à la michna (Ouktsin 2, 1) : « Les olives qu'on a marinées au moment de la cueillette sont pures », il disait « Je vois ici une discussion de Rav et Chemouël », alors que nous, dans les dernières générations, nous étudions le traité Ouktsin de treize façons et en de nombreuses sessions.

Mais à l'époque de Rav Yéhouda, quand le monde avait besoin de pluie et qu'il enlevait une chaussure dans sa douleur, la pluie se mettait immédiatement à tomber, alors que nous, nous souffrons énormément, nous élevons la voix en prière, et on n'y fait pas attention ! » Il lui a répondu : « Nos prédécesseurs donnaient leur vie pour la sanctification du Nom de Hachem, alors que nous, nous ne le faisons pas. Un jour, Rav Ada bar Ahava, qui faisait partie des premières générations, a rencontré une Samaritaine au marché qui portait des vêtements précieux, il a cru que c'était une juive et a déchiré son manteau [qui contenait du cha'atnez], ensuite on s'est aperçu que c'était une Samaritaine, et il a dû payer quatre cents zouz. » On apprend de là que bien que les générations suivantes aient étudié plus de Torah, comme elles ne le faisaient pas avec un dévouement total, la Torah des premières générations était plus importante pour Hachem, même si elle contenait moins de choses.

Avant le don de la Torah

C'est pourquoi la Torah s'est étendue sur les détails dans la parachat Bemidbar, que, comme nous l'avons dit, nous lisons toujours avant la fête de Chavouot. Cela nous enseigne que de même que le verset a détaillé ce qu'il aurait pu écrire en deux ou trois mots, tous les autres « vayidaber » de la Torah comportent beaucoup de choses qui ne sont pas explicitées. En ce qui concerne l'exécution des 613 mitsvot, nous devons aussi tirer de là une leçon pratique : même si elles ont l'air de mitsvot faciles, on doit savoir qu'elles comportent beaucoup de choses qui n'ont pas été explicitées, et que l'homme n'est pas capable de voir avec ses yeux matériels. La Torah nous l'a révélé avant le don de la Torah pour que l'homme sache avant de prendre sur lui le joug de la Torah et des mitsvot qu'il y a beaucoup de choses pour la récompense de chaque mitsva qu'il ne peut pas concevoir. Il y a des mitsvot qui paraissent faciles et dont la récompense est grande, et d'autres difficiles dont la récompense est moindre. Cela ne dépend pas de la facilité ou de la difficulté de la mitsva, elles ne sont pas évaluées selon des critères humains, mais Hachem Lui-Même est le seul à savoir comment peser les mitsvot et les fautes.

A PROPOS DE LA PARACHA

« Voici que j'ai pris les lévïim parmi les bnei Israëel contre tout premier-né qui a ouvert la matrice chez les bnei Israëel, et les lévïim seront à Moi » (Bemidbar 3, 12).

Le choix des lévïim et le fait qu'ils aient été pris parmi les bnei Israëel pour servir Hachem leur a conféré un statut spécial, un statut plus saint et honorifique que leurs frères les bnei Israëel. Dans le Talmud et les décisionnaires, on trouve plusieurs détails sur les lois qui s'appliquent dans ce contexte :

Dans le « Perek hanezikin » (Guittin 59a), il est dit : « Voici ce qui a été dit pour faire régner la paix. Le cohen lit le premier, ensuite le lévi, ensuite le simple juif. » Le Choul'han Aroukh statue également (Orah 'Haïm 135) : « Le cohen lit la Torah en premier, et ensuite le lévi, et ensuite le simple juif ».

Tout est annulé

Dans la Guemara, on apprend cet ordre-là de ce que dit le verset « les cohanim fils de Lévi ». Est-ce que nous ne savions pas que les cohanim sont fils de Lévi ? Mais cela nous enseigne qu'il faut faire passer d'abord le cohen, et ensuite le lévi. Il est également dit dans la Guemara que s'il n'y a pas de cohen, tout est annulé.

Pour élucider l'expression « tout est annulé », trois explications sont données. Rachi écrit : cela signifie que le lévi ne lit pas du tout, et c'est aussi ce que dit le Rambam (Hilkhot Tephila 12, 19). Le Aroukh HaChoul'han écrit à ce propos qu'il semblerait, comme la Torah fait passer le cohen avant le lévi et le lévi avant le simple juif, que lorsqu'il n'y a pas de cohen, le lévi doit passer avant le simple juif. Or ce n'est pas le cas, car quand la Torah a-t-elle sanctifié le lévi pour le faire passer avant le simple juif ? Précisément quand il y a un cohen. Mais quand il n'y a pas de cohen, le fait d'être lévi ne constitue aucun avantage.

Cette opinion a sa source dans ce que dit le verset « les cohanim fils de Lévi ». Quand sont-ils fils de Lévi ? Quand il y a là un cohen. Par conséquent le lévi perd sur les deux tableaux, et ne monte pas du tout.

Il y a une explication supplémentaire, également citée par Rachi au nom de Rabbi Yitz'hak Halévi : il n'y a pas d'ordre, et on peut faire monter qui on veut. C'est parce que la Torah n'a sanctifié le lévi que lorsqu'il y a un cohen, mais sans le cohen il est comme un juif ordinaire, et peu importe l'ordre de la aliya.

Le Roch donne une troisième explication : Si le simple juif est plus grand que le lévi, il vient en premier, et le lévi monte ensuite. Mais si le lévi est plus grand ou même égal, il a la priorité.

Bien qu'il soit cohen

En ce qui concerne la halakha, le Choul'han Aroukh suit l'opinion de Rachi et du Rambam : « S'il n'y a pas de cohen à la synagogue, un simple juif lit à la place du cohen, et un lévi ne montera pas après lui ». Le Rema estime que le lévi peut monter en premier, et quand on l'appelle on dit : à la place du cohen, pour qu'on ne se trompe pas en disant que c'est un cohen.

S'il n'y a pas de lévi à la synagogue, le cohen qui a lu en premier dit de nouveau la bénédiction à la place du lévi, mais pas un autre cohen, pour qu'on ne croie pas que le premier avait un

défaut. De même, un simple juif ne lira pas à la place du lévi, pour qu'on ne pense pas que le premier n'était pas cohen ou qu'il a un défaut, puisqu'on n'a pas appelé après lui un lévi, et aussi pour qu'on ne croie pas par erreur que ce juif est un lévi. De plus, deux lévïim ne doivent pas monter l'un après l'autre, pour qu'on ne dise pas que l'un des deux avait un défaut.

La coutume des Sépharadim est d'appeler un cohen après un cohen, ou un lévi après un lévi, avec un simple juif intercalé entre les deux, et le 'hazan dit quand le deuxième lit : « Bien qu'il soit cohen/lévi ». Le Rema estime qu'il ne faut pas appeler un cohen ou un lévi dans le compte des sept, mais qu'une fois que ce compte est terminé, on peut appeler un cohen ou un lévi.

« Tous les mâles, comptés par tête » (1, 2)

Contrairement au compte de la totalité des tribus d'Israël, où figure l'expression « par tête », en ce qui concerne la tribu de Lévi il n'est pas dit « par tête ».

Rabbi Yéhonathan Eibeschutz en donne une raison dans son livre « Tiféret Yéhonathan ». Dans le traité Mena'hot (37a), il y a un doute à propos de quelqu'un qui a deux têtes, pour savoir sur laquelle des deux il doit mettre les tefilin. La Guemara répond que cette question ne se pose pas habituellement, car un tel homme rentre dans la catégorie de quelqu'un qui ne peut pas vivre plus de douze mois.

C'est pourquoi en ce qui concerne la tribu de Lévi, qui était comptée à partir d'un mois, il pouvait encore se trouver quelqu'un avec deux têtes (jusqu'à douze mois), c'est pourquoi si on les comptait « par tête », on aurait dû en compter deux au lieu d'un seul, il n'est donc pas dit « par tête », mais on comptait les corps.

Alors qu'en ce qui concerne la communauté d'Israël, qui était comptée à partir de vingt ans, il n'y avait personne qui ne pouvait pas vivre plus de douze mois, et il était impossible de trouver un homme de vingt ans avec deux têtes, c'est pourquoi pour eux le compte était « par tête ».

Nadav et Avihou moururent devant Hachem en offrant un feu étranger, et ils n'avaient pas de fils » (3, 4).

Les Sages ont dit dans le traité Yoma : « Aharon avait beaucoup de fils qui auraient mérité d'être brûlés comme Nadav et Avihou, mais le mérite des pères les a protégés. »

L'auteur de « Kol Ya'akov » demande : Alors pourquoi le châtiment est-il tombé justement sur Nadav et Avihou, et non sur Elazar et Itamar, fils d'Aharon ?

Il répond : Si Elazar et Itamar avaient été brûlés, Nadav et Avihou n'étant pas mariés, la descendance d'Aharon aurait été retranchée. C'est pourquoi seuls Nadav et Avihou ont été punis, et les autres fils sont restés en vie.

Le verset dit « Nadav et Avihou moururent », pourquoi sont-ils morts et non Elazar et Itamar ? Parce qu'« ils n'avaient pas de fils », ils n'étaient pas mariés, c'est pourquoi ce sont eux qui ont été brûlés, pour que la descendance d'Aharon ne disparaisse pas.

« Fais le dénombrement des enfants de Lévi, selon leur descendance paternelle, par familles » (3, 15).

La tribu de Lévi n'était pas comme les autres tribus. A partir d'un mois, ils n'étaient que vingt-deux mille, à partir de trente ans ils étaient huit mille, et ils n'arrivaient pas à la moitié du compte d'une autre tribu, c'était la moins nombreuse. C'est pourquoi le Ramban s'étonne : Comment les fidèles serviteurs de Hachem n'étaient-ils pas comme le reste du peuple ?

Le Rav Yitz'hak Abrabanel répond à cela :

Il me semble que la quantité des bnei Israël était due à la providence divine et répondait à un grand besoin. S'ils avaient été peu nombreux, ils n'auraient pas pu conquérir le pays et le cultiver, les bêtes sauvages auraient été plus fortes qu'eux. C'est pourquoi la providence divine a voulu les multiplier de façon miraculeuse, car c'était une merveille que pendant les deux cent dix ans où ils ont été en Egypte ils se soient tellement multipliés, au point de pouvoir conquérir le pays et l'occuper.

Mais comme la tribu de Lévi étaient destinée à se consacrer au culte sacré, et devait se nourrir du ma'asser car elle n'aurait pas de part dans la terre, la sagesse divine ne l'a pas multipliée autant que les autres tribus, car si les léviim avaient été nombreux, ils n'auraient pas eu de pain à manger ni d'endroit où s'installer, c'est pourquoi ils n'ont augmenté qu'en fonction de leurs besoins, c'est-à-dire en fonction de leurs attributions et pas davantage.

« De peur qu'ils n'entrent pour regarder fût-ce un instant les choses saintes » (4, 20).

Le livre « Midrach HaNéelam » explique le verset en disant que de même que ce qui couvre l'homme est son honneur, il en va de même des ustensiles du Sanctuaire pour lesquels Hachem a ordonné de faire une housse, afin de recouvrir chaque ustensile, pour qu'ils ne soient pas à découvert.

De même que parfois on respecte quelqu'un parce qu'il porte des vêtements précieux, cela arrive aussi pour les ustensiles sacrés. C'est pourquoi Hachem n'a pas voulu qu'on vienne voir les ustensiles sacrés quand ils sont dépouillés de leur revêtement, de peur qu'il ne vienne à l'idée des spectateurs de les mépriser.

C'est par conséquent l'explication du verset « de peur qu'ils n'entrent pour regarder fût-ce un seul instant les choses saintes », parce que quand on dépouille les instruments sacrés de leur revêtement, la foule en profiterait pour les traiter sans respect.

« De peur qu'ils n'entrent pour regarder fût-ce un instant les choses saintes et qu'ils ne meurent » (4, 20).

Beaucoup des commentateurs de la Torah s'étonnent. Comment notre paracha se termine-t-elle par un verset comme cela, alors que les Sages ont dit dans le Yérouchalmi et fixé comme halakha : « Celui qui va lire dans la Torah doit commencer par une bonne chose et finir par une bonne chose » ?

De nombreuses explications ont été données là-dessus. Le Rav Yossef 'Haïm de Bagdad a écrit dans une réponse (« Rav Péalim » 4, 42) que le verset de la fin du livre Bemidbar, « De peur qu'ils n'entrent pour regarder fût-ce un instant les choses saintes et qu'ils ne meurent », ne s'appelle pas finir par une mauvaise chose, parce qu'après la fin de la paracha, celui qui monte dit la bénédiction sur la Torah, qui est un décret de la Grande Assemblée et qui est obligatoire. « Qu'ils ne meurent » n'est donc pas considéré comme la fin, mais c'est la bénédiction sur la Torah qui est la fin...

La Torah est plus grande que la kehouna

On sait ce qui est raconté dans la Guemara (Yoma 71b) : Un certain cohen gadol ignorant est sorti du Temple après Yom Kippour, et tout le peuple l'a suivi pour l'accompagner. Mais quand les gens ont vu Chemaya et Avtalyon, ils l'ont quitté et les ont suivis. Il est dit à propos de la tzedaka (Horayot 13a) : « Un mamzer talmid 'hakham a la préséance sur un cohen gadol ignorant », et ceci bien que ce soit une mitsva positive de la Torah de respecter le cohen, ainsi qu'il est dit (Vayikra 21, 8) « vékidachto » (tu le sanctifieras), ce que les Sages ont expliqué comme signifiant « tu le sanctifieras dans tout ce qui concerne la sainteté, il lit en premier dans le séfer Torah, il dit en premier le birkat hamazone, il prend une belle part le premier ». Pourtant, quand le cohen est un ignorant, le talmid 'hakham a la préséance sur lui.

Nous voyons que la Torah rachète même quand nous n'avons plus de kehouna ni de sacrifices, comme il est dit dans la Guemara (Mena'hot 110a) : « Celui qui étudie les lois sur le 'hatat, c'est comme s'il avait offert un 'hatat, et celui qui étudie les lois sur le acham, c'est comme s'il avait offert un acham. »

Et elle est plus importante que la royauté. Nous trouvons à propos du roi David (Moed Katan 16b) que lorsqu'il étudiait devant son Rav, il ne s'asseyait pas sur des coussins, mais repliait les bras et les jambes et s'asseyait par terre, parce qu'au moment où il étudiait la Torah il s'abaissait pour elle, bien qu'il ait été roi.

C'est une mitsva positive pour le roi d'écrire un séfer Torah, et de le prendre avec lui partout où il va, ainsi qu'il est dit (Devarim 17, 19) : « Il y lira tous les jours de sa vie pour apprendre à craindre Hachem son D. et à observer toutes les paroles de cette Torah. » Les Sages ont dit (Sanhédrin 21b) : « Quand il part à la guerre, il la fait partir avec lui, quand il rentre, il la fait rentrer avec lui, quand il siège en jugement, elle est avec lui, quand il se couche, elle est avec lui. » La raison en est pour que tous ses actes soient conformes à la Torah, la royauté n'a pas à être plus grande que la Torah, mais elle se soumet entièrement à ses lois.

Mon père m'a raconté qu'une fois, le tsadik Rabbi 'Haïm Benvenisti est venu au Maroc, et il est allé rendre visite à Rabbi Yéhouda Pinto, le père de Rabbi 'Haïm Pinto, en lui manifestant beaucoup de respect. Quand il est rentré à Jérusalem, il lui a envoyé de l'argent. Un jour, ses disciples lui ont demandé : « Pourquoi notre maître a-t-il tant de respect pour le tsadik Rabbi Yéhouda Pinto ? Lui aussi a le mérite de ses ancêtres, pourquoi abaisser tellement son honneur devant Rabbi Yéhouda Pinto ? » Le tsadik leur a répondu : « Seul celui qui a le mérite des pères peut apprécier véritablement ce qu'est le mérite des pères, et comme il a le mérite des pères, je reconnais et j'estime le mérite des pères de Rabbi Yéhouda, c'est pourquoi je m'efface devant lui. »

TES YEUX VERRONT TES MAITRES

RABBI ISRAËL BA'AL CHEM TOV

Rabbi Israël Ba'al Chem Tov, dont l'anniversaire de la mort tombe à Chavouot, a insufflé la lumière de la 'hassidout dans l'âme d'une quantité de bnei Israël. Quiconque a mérité d'approcher le tsadik ressentait avec une clarté extraordinaire le bonheur de servir Hachem. Toute prière, toute ligne de la Torah, toute mitsva, prenait un nouveau goût.

Dans ces quelques lignes, nous allons raconter un peu de ce que l'on sait sur « le service de Hachem, c'est la prière », à savoir la façon dont le tsadik priait, à la fois intérieurement et extérieurement. Un certain nombre de descriptions qui éveillent l'émerveillement ont été transmises par le groupe de disciples qui a eu le mérite de le côtoyer de près.

Le Ba'al Chem Tov tremblait toujours au moment de la prière, parce que la Chekhina demeurait de façon tangible autour de lui. Non seulement son corps pur tremblait devant la Chekhina, mais la terre autour de lui tremblait aussi, et l'eau qui était dans les récipients qui l'entouraient était agitée de frémissements à cause de la puissance de sa sainteté !

Rav Moché, le fils de Rabbi Ya'akov Yukel zatsal, de Mezritch, a raconté que lorsque son père l'a emmené pour la première fois au beit hamidrach du Ba'al Chem Tov, c'était au milieu de la prière, et le tsadik lui-même menait la prière.

Rabbi Ya'akov Yukel zatsal a pris la main de son fils et lui a dit :

« Mon fils, regarde et observe bien ce que voient tes yeux. Sache qu'il n'y aura plus jamais un tel spectacle dans le monde jusqu'à la venue du Machia'h. Car ce que tu vois en ce moment, c'est Rabbi Chimon bar Yo'haï et ses amis... »

Ravinona Krinitsa

La brochure « Michkenoteikha Israël » raconte une histoire extraordinaire, qui nous donne un petit aperçu des coutumes du Ba'al Chem Tov, de ses préparations spéciales avant la prière pendant laquelle il louait et glorifiait le Créateur du monde et Lui présentait ses supplications pour la communauté et les individus.

Non loin de la ville de Medjibow, sur la route qui venait à la forêt, il y avait une source d'eau vive, qui s'appelle jusqu'à aujourd'hui, même pour les non-juifs de l'endroit, « Ravinova Krinitsa », ce qui signifie en Ukrainien : la source du Rabbi.

Cette source est évoquée dans des témoignages du passé, elle est connue encore aujourd'hui de beaucoup de gens, qui vont voir de leurs propres yeux cette merveille ancienne. Celui qui arrive sur les lieux découvre un petit filet d'eau vive qui coule dans un pré, et dont on ne peut pas deviner la source, de même qu'on ne voit pas où il se termine. Beaucoup ont à cœur de boire de ses eaux, en tant que « segoula » qui a fait ses preuves matériellement et spirituellement.

L'histoire suivante nous dévoile l'origine de cette source et la signification de la sainteté particulière qui lui est attribuée :

Un jour, le Ba'al Chem Tov a invité son grand disciple, Rabbi Ya'akov Yossef Cohen de Polana zatsal, auteur de « Toldot Ya'akov Yossef », à se joindre à lui pour un voyage en dehors

de la ville, avec également la participation d'autres disciples de cette sainte assemblée. Sur le chemin du retour, comme l'heure était tardive et que le soir tombait déjà, le Ba'al Chem Tov et ses compagnons s'arrêtèrent auprès d'une forêt en dehors de la ville pour prier min'ha. Quand le Ba'al Chem Tov voulut se laver les mains pour se préparer à la prière, il s'avéra qu'il n'y avait plus d'eau dans la gourde qu'ils avaient pris avec eux pour la route. Les disciples se dispersèrent pour chercher une quelconque source d'eau, mais n'en trouvèrent pas. Comme ils étaient revenus les mains vides, ayant désespéré d'en trouver, le Ba'al Chem Tov leva les yeux au Ciel, qui s'assombrissait au-dessus de leur tête, et quand il s'aperçut que l'heure de la prière de min'ha allait passer, il tourna le dos à ceux qui l'accompagnaient et prit lui-même le chemin de la forêt. Personne n'osait bouger. Seul son disciple Rabbi Ya'akov Yossef, qui était encore à ce moment-là le dayan de Charigrod, se mit à le suivre discrètement.

Mieux vaut pour moi mourir que vivre !

Dans l'obscurité qui régnait entre les arbres, le Ba'al Chem Tov déposa le bâton qu'il avait à la main, l'appuya sur le tronc d'un des arbres, et se prosterna à terre de toute sa stature. Rabbi Ya'akov Yossef fut effrayé ! Il étendit les bras et les jambes comme il ne l'avait jamais vu, en frappant le sol avec puissance. C'était littéralement donner son âme. Tout à coup, ses oreilles entendirent des gémissements qui fendaient le cœur. C'était la voix du Ba'al Chem Tov, qui criait des profondeurs de son cœur.

« Maître du monde », les mots sortaient de la bouche du Ba'al Chem Tov vers Rabbi Ya'akov Yossef, « je Te demande, je Te supplie devant le trône de gloire, dans Ton immense miséricorde, donne-moi de l'eau pour me laver les mains avant la prière de min'ha, car sinon, mieux vaut pour moi mourir que vivre ! Tue-moi, je T'en supplie, maître du monde, mais que je ne sois pas obligé de transgresser les paroles de nos Sages ! »

Les cheveux de Rabbi Ya'akov Yossef se dressèrent sur sa tête de frayeur. Son cœur faillit s'arrêter de battre. Tous ses membres tremblaient. Le Ba'al Chem Tov se redressa, essuya ses larmes, prit le bâton là où il l'avait posé, et marcha de nouveau tranquillement vers ses compagnons. Là, exactement derrière eux, à une distance de seulement trois pas du chariot arrêté, une source d'eau vive coulait doucement. . .

« Ils ont des yeux et ne voient pas ! » dit le Ba'al Chem Tov en plaisantant, « voici qu'à côté de nous il y avait une source d'eau vive, et nous allions chercher au loin ! »

Les assistants se regardèrent avec stupéfaction. Tout le monde se lava les mains et se prépara à prier. Seul Rabbi Ya'akov Yossef connaissait tout le secret. Lui seul avait été témoin de ce qui s'était passé quelques minutes auparavant entre les arbres de la forêt.

Un tel don de soi, « mieux vaut pour moi mourir que vivre », pour une légère sévérité des rabbanim, Rabbi Ya'akov Yossef n'avait jamais vu cela de sa vie, et jusqu'à son dernier jour il ne cessa de s'en émerveiller. Plus tard il révéla que c'était l'une des raisons principales qui l'avaient poussé à s'attacher au Ba'al Chem Tov et qui avaient immédiatement fait de lui un 'hassid.